



École
**Madeleine-
Brousseau**

ECOLE MADELEINE-BROUSSEAU

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école Madeleine-Brousseau tenue le mercredi 19 octobre, à 18 h 30, au salon du personnel.

SONT PRÉSENTS :

Madame Amélie Paré	Présidente
Madame Jessika Phaneuf	Substitut au Comité de parents
Madame Sylvie Correia	Parent substitut
Monsieur Samuel Busque	Parent
Monsieur Joseph Ngayap	Parent
Madame Chantal Beauclair	Enseignante
Madame Geneviève Mailloux	Enseignante
Madame Annik Paradis	Enseignante
Madame Julie Roy	Employée de soutien
Madame Marie-Claude Grignon	Employée de soutien

ABSENCE :

Monsieur Alain Boissé	Parent
-----------------------	--------

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Nathalie Chenette	Directrice
--------------------------	------------

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ET VERIFICATION DU QUORUM

Amélie Paré fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18 h 35.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 19 OCTOBRE 2022

Madame Chenette souhaite ajouter 4 points à l'ordre du jour :

- 7.1.6 Achats de guitares
- 7.1.7 Spectacle de Noël
- 7.1.8 Activité Enchantons-nous
- 7.3.5 Formulaire de déclaration d'intérêt

Il est proposé par Sylvie Correia, d'adopter l'ordre du jour modifié

CÉ-01-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 6 JUIN 2022

Il est proposé par Chantal Beauclair, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 6 juin dernier.

CÉ-02-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCES-VERBAL DU 6 JUIN 2022 2022

Madame Chenette fait le suivi des points traités le 6 juin dernier.

- Les nouvelles normes ministérielles obligent toutes les écoles à uniformiser les règles de service de garde, conséquemment, il y a des modifications aux règles adoptées le 6 juin. Le sujet sera traité au point 7.2.7.

5. PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Sobhi Gharsali est présent dans la salle.

Madame Chenette fait lecture des règles qui s'appliquent pour le point parole au public.

Monsieur Gharsali souhaite connaître les services de professionnels qui sont offerts par les écoles.

Madame Chenette lui nomme les services qui sont offerts avec une brève description de chacun. Elle l'informe que ces services sont offerts sur références des enseignants, et qu'il ne s'agit pas de consultation comme au privé.

6. PAROLE A LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Julie Roy, technicienne du service de garde présente le dossier.

- Premier mois essoufflant ; nouveaux membres du personnel, beaucoup d'absences (jusqu'à 5 par jour). Heureusement, il y a eu beaucoup d'aide et d'entraide.

Les membres s'enquière de la réaction des parents face à la fermeture à 17 h 45.

Madame Roy n'a reçu aucun commentaire négatif, tout va bien.

Un échange s'ensuit.

7. ÉTUDE DE DOSSIERS

7.1.1 CONFIRMATION POUR LA PRESIDENCE DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Madame Chenette présente le dossier.

Amélie Paré se propose comme présidente.

Il est proposé par Annik Paradis que Madame Amélie Paré soit nommée présidente du conseil d'établissement de l'école Madeleine-Brousseau pour l'année scolaire 2022-2023.

CÉ-03-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.1.2 CALENDRIER DES RENCONTRES

Madame Chenette propose 6 dates pour les rencontres du CÉ :

- Mercredi 19 octobre 2022
- Lundi 28 novembre 2022
- Lundi 13 février 2023
- Lundi 20 mars 2023
- Lundi 8 mai 2023
- Lundi 5 juin 2023

Comme il est possible, de façon exceptionnelle, de tenir des rencontres à distance, un échange a lieu.

Il est proposé par Julie Roy d'adopter le calendrier des rencontres et de tenir les séances du 13 février et du 20 mars à distance.

CÉ-04-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.1.3 REGLES DE REGIE INTERNE

Madame Chenette présente le dossier. Elle fait lecture des ajouts qui y ont été apportés, notamment les rencontres à distance et la parole au public.

Jessica Phaneuf propose l'adoption des règles de régie interne.

CÉ-05-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.1.4 BUDGET DU CÉ

Madame Chenette présente le dossier. Un budget annuel de 400.00\$ est alloué au CÉ. Elle consulte les membres sur la façon dont sera utilisé cet argent.

Monsieur Busque propose d'utiliser cette somme pour le souper de la dernière rencontre en juin.

CÉ-06-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.1.5 REPRESENTANT AU COMITE DE PARENTS

Madame Paré présente le dossier. Madame Correia qui a été représentante au Comité de parents pendant plusieurs années apporte un complément d'information.

Un échange s'ensuit et on convient de nommer Jessica Phaneuf, représentante au Comité de parents et Alain Boissé, substitut au Comité de parents.

Madame Paré propose que madame Phaneuf et monsieur Boissé soient les représentants de l'école Madeleine-Brousseau au Comité de parents.

CÉ-07-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.1.6 ACHAT DE GUITARE

Madame Chenette demande aux membres du CÉ de libérer 1,346.45\$ du fonds à destination spéciale pour procéder à l'achat de 6 guitares pour les activités en musique : enseignement, activités parascolaires, présentation au Musicfest.

Un échange s'ensuit.

Madame Correia propose l'achat de 6 guitares à même le fonds à destination spéciale.

CÉ-08-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.1.7 SPECTACLE DE NOËL

Madame Chenette demande aux membres de libérer 3,449.25\$ du fonds à destination spéciale afin d'offrir un spectacle de Noël à tous les élèves. Le spectacle **Classirque** sera offert sous forme de 2 représentations afin que tous puissent y participer le 21 décembre.

Un période de questions s'ensuit.

Jessica Phaneuf propose de libérer 3,449.25\$ du fonds à destination spéciale pour la présentation de ce spectacle à tous les élèves de l'école.

CÉ-09-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.1.7 ACTIVITE ENCHANTONS-NOUS

Madame Chenette présente le dossier. Elle demande l'autorisation aux membres afin que certains élèves de l'école puissent participer à l'activité Enchantons-nous. Madame Amélie Grenier, enseignante de musique accompagnera les élèves lors de cette activité qui se déroulera le samedi 15 avril à St-Hyacinthe. Les frais de repas et de participations seront chargés aux parents.

Monsieur Busque propose d'adopter la tenue de cette activité.

CÉ-10-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.2.1 ACTIVITES EDUCATIVES COMPLEMENTAIRES

Madame Chenette présente le tableau des activités éducatives complémentaires chargées aux parents. Elle en fait la lecture avec les membres en apportant un complément d'information.

Une période de questions s'ensuit.

Elle informe les membres que certaines activités sont gratuites, car elles sont payées avec des enveloppes gouvernementales ou d'autres dont le coût est réduit grâce à d'autres mesures.

Madame Correia propose d'autoriser

CÉ-11-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.2.2 CAMPAGNE DE FINANCEMENT – COFFRET DE FROMAGES

Madame Chenette présente le dossier. Puisque nous avons atteint notre objectif pour notre classe extérieure ombragée, les sommes amassées cette année pourront être utilisées pour l'achat de livres pour les bibliothèques de classe.

Madame Paré apporte un complément d'information sur le produit vendu. Un échange entre les membres s'ensuit au terme duquel on convient d'augmenter les coffrets à 30.00\$ pour le petit et à 40.00\$ pour le gros.

Madame Beauclair propose d'autoriser la campagne de financement avec les coffrets de fromages.

CÉ-12-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.2.3 CAMPAGNE DE FINANCEMENT SDG – MARCHÉ DE NOËL

Madame Roy, présente le dossier. Le marché de Noël se tiendra le jeudi 1^{er} décembre au local polyvalent.

Un échange s'ensuit.

Annik Paradis propose d'autoriser la tenue d'un marché de Noël par le service de garde.

CÉ-13-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.2.4 AUTORISATION POUR TENUE D'ACTIVITES DANS LE PARC AVOISINANT

Madame Chenette présente ce dossier. Autorisation pour que les jeunes de notre école, classes, éducation physique et service de garde, puissent aller jouer au parc et sur le terrain de soccer avoisinant notre école. Madame Chenette se dit fascinée par l'environnement de l'école.

Monsieur Ngayap propose d'autoriser la tenue d'activités dans le parc avoisinant.

CÉ-14-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.2.5 DISTRIBUTION DE BONBONS LORS DE LA FETE DE L'HALLOWEEN

Madame Chenette présente ce dossier. Le lundi 31 octobre prochain, les enseignants seront autorisés à distribuer des bonbons dans le cadre de la fête de l'Halloween. Les deux directrices feront la tournée des classes costumées et remettront des friandises aux élèves.

Madame Mailloux propose d'autoriser la distribution de bonbons lors de la fête de l'Halloween.

CÉ-15-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.2.6 CONFERENCE AUX PARENTS

Madame Chenette présente ce dossier. Conférence du docteur Nadia Gagnier ayant pour thème Vos enfants et les technologies numériques. Comment favoriser une saine utilisation ? le 19 octobre à 19 h 30 sur Zoom. Disponible en rediffusion 30 jours. Cinq écoles se sont unies pour offrir cette conférence à moindre coût.

Madame Paré propose d'autoriser la diffusion de la conférence du Dre Gagnier.

CÉ-16-2022 La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.2.7 NOUVELLES NORMES – SERVICE DE GARDE

Madame Roy présente le dossier. Afin d'uniformiser les règles de service de garde à travers toutes les écoles du Québec, le gouvernement a mis en place des balises communes à toutes les écoles ex : tarification à la période ou à la journée, frais de retard, etc.

Cependant, les heures d'ouverture, les périodes de devoirs et le choix du traiteur relèvent d'une décision de l'école.

Les règles seront déposées sur le site web de l'école.

INFORMATION

7.3.1 NORMES ET MODALITES

Madame Chenette présente le dossier. Elle informe les membres qu'il y aura cette année 3 bulletins, le premier et le deuxième comptant pour 20 % chacun et le troisième pour 60 %.

Un échange s'ensuit.

Les normes et modalités sont déposées sur le site de l'école après avoir été présentées aux membres du CÉ.

7.3.2 CLASSE EXTERIEURE

Madame Chenette informe les membres qu'une demande de subvention sera déposée en décembre, une subvention de 100,000.00\$. L'école devra investir 30,000.00\$. Le projet devrait être réalisé au printemps 2024.

Une période de questions et un échange s'ensuivent.

7.3.3 DEBARCADERE ET STATIONNEMENT

Madame Chenette informe les membres de la situation actuelle du stationnement. Une réduction de la vitesse est observable depuis l'installation des dos d'âne. Il s'agit d'une grande amélioration. La collaboration des parents est toujours demandée. Une lettre a été acheminée aux parents le 19 octobre, car il reste des points à améliorer.

7.3.4 RAPPORT DU CÉ

Madame Chenette informe les membres que le rapport a été déposé sur le site web de l'école.

7.3.5 FORMULAIRE DE DECLARATION D'INTERET

Madame Chenette présente ce dossier. Un formulaire a été remis aux membres. Si un des membres avait un intérêt particulier avec une entreprise ou un organisme, il serait important de le signaler via le formulaire.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 28 novembre à 18 h 30 au salon du personnel. À 20 h 36, il est proposé par Chantal Beauclair de lever la présente séance.

CÉ-17-2022 La proposition est approuvée à l'unanimité.

Amélie Paré, Présidente

Nathalie Chenette, Directrice

Date